



REPUBLIQUE  FRANÇAISE

Liberté Egalité Fraternité

DEPARTEMENT DE L'AUDE  
ARRONDISSEMENT DE NARBONNE

SEANCE DU 11 AVRIL 2023

COMMUNE D'ORNAISONS

N° D/2023-19

NOMBRE DE CONSEILLERS :	En exercice : 15	Présents : 14	Procuration : 1	Votants : 14
DATE DE CONVOCAION :	31 mars 2023			
VOTES :	Pour : 14	Contre : 0	Abstention: 0	

L'an DEUX MIL VINGT-TROIS et le ONZE AVRIL à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'ORNAISONS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Gilles CASTY, Maire.

Présents : CASTY Gilles - GASPARINI Sébastien – CHAOUAT Claire - SOLER Xavier - TISSEYRE Fanny - SAEZ Muriel - GIOVANNINI Elsa - RICHARD François - GALEYRAND Éric - GARCIA Cathy – MEKHATRIA Malick – BARSALOU André – DEGLIAME Vincent - JURCZYK Jean-Yves

Absent : NADAL BLIN Sylvie

Procuration : NADAL BLIN Sylvie à SAEZ Muriel

RICHARD François a été élu secrétaire de séance et a accepté ces fonctions.

**Objet : Approbation du compte administratif budget lotissement la Gravette de l'exercice 2022**

M. GASPARINI Sébastien, 1er adjoint, présente le compte administratif à l'assemblée.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
VUE D'ENSEMBLE	A1

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	318,26	G	0,00
	Section d'investissement	B	3 000,00	H	0,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	604,80 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	10 000,00 (si excédent)
		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	3 318,26	= G+H+I+J	10 604,80
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	318,26	= G+I+K	604,80
	Section d'investissement	= B+D+F	3 000,00	= H+J+L	10 000,00
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	3 318,26	= G+H+I+J+K+L	10 604,80

La présentation des résultats effectuée, l'assemblée a été invitée à constater la concordance entre le compte administratif de la commune et le compte de gestion dressé par M. le Comptable public, résultats récapitulés dans les tableaux suivants :

Résultat d'exécution du budget lot. La Gravette (compte de gestion 2022):

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
<b>Investissement</b>	+10 000,00	0	- 3 000,00	+ 7 000,00
<b>Fonctionnement</b>	+ 604,80	0	- 318,26	+ 286,54
<b>TOTAL</b>	<b>+ 10 604,80</b>	<b>0</b>	<b>- 3 318,26</b>	<b>+ 7 286,54</b>

Résultat d'exécution du budget lot. La Gravette (compte administratif 2022):

<b>Résultat cumulé</b>			
	Résultat N	Report N-1	Total
<b>Fonctionnement</b>	- 318,26	+ 604,80	+ 286,54
<b>Investissement</b>	- 3 000,00	+ 10 000	+ 7 000,00

Il y a donc bien concordance entre le document de l'ordonnateur et celui du comptable public.

A la suite de cette présentation, l'assemblée est invitée à délibérer

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,  
Par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

**DECIDE**

- **D'Approuver** le compte administratif du budget lotissement la Gravette de l'exercice 2022,
- **De Constater** les identités de valeur du compte administratif avec le compte de gestion 2022,
- **De Voter et d'arrêter** les résultats définitifs de l'exercice 2022 tels qu'exposés,
- **De Donner** tout pouvoir au maire pour mener à bien l'opération et signer toute pièce afférente.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Envoyé en préfecture le 13/04/2023  
Reçu en préfecture le 13/04/2023  
Publié le  
ID : 011-211102678-20230411-CA2022\_LOT-BF

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES  
POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire,  
Gilles CASTY

